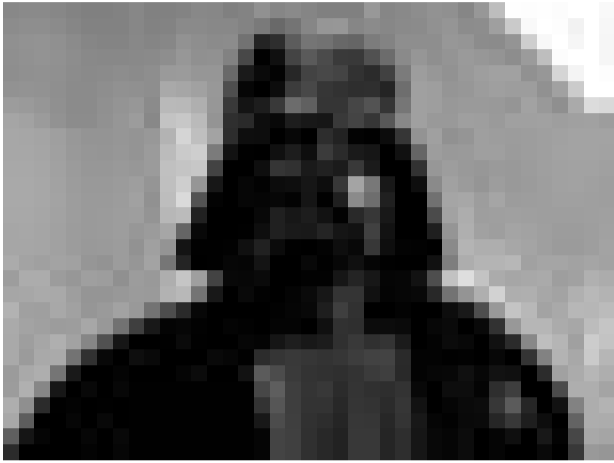


REGARDS SUR LA GUERRE

La propagande a fait son oeuvre

Darth Vader, "l'affreux de service" version Star Wars



Une fois de plus la vérité a été la première victime de la guerre. Les principes élémentaires de propagande de guerre, hier comme aujourd'hui, sont appliqués avec succès.

Dans les états démocratiques il est nécessaire pour déclencher une guerre d'avoir le soutien de la population.

La guerre qui vient d'être déclenchée voit, une fois de plus, l'application très scrupuleuse des principes élémentaires de la propagande de guerre mise en oeuvre pour conditionner l'opinion publique et la faire adhérer à la cause belliqueuse.

Le premier principe de propagande de guerre veut que le consensus à la guerre soit plus rapidement acquis si la population est persuadée que c'est l'"autre" qui a déclenché la guerre.

Dans le cas actuel, ce principe a été mis en oeuvre par le Président américain dès le 11 septembre. Il proclame, en effet, que l'attaque contre le WTC est une déclaration de guerre, un nouveau Pearl Harbour. C'est ainsi que la guerre lancée moins d'un mois plus tard par les Etats-Unis contre l'Afghanistan n'a évidemment pas été présentée comme une "attaque" mais comme une "riposte". Les mots ont un poids ...

Le point de vue de l'autre est évidemment inverse et l'"attaque" contre le W.T.C. pouvait, d'un point de vue hostile aux Etats-Unis, être présenté comme une "riposte" successive aux bombardements de Bagdad, du Soudan, voire de la Libye.

"Nous ne voulons pas la guerre"

Le deuxième principe de la propagande de guerre veut que l'ennemi soit seul responsable de la guerre. Dans ce sens "Le Soir" écrivait quelques jours avant le déclenchement des opérations militaires: "Les talibans et Ben Laden défient les Etats-Unis."

Le défi étant défini comme "une provocation, un appel au combat", la conclusion à tirer de cette présentation des événements est que c'est l'Afghanistan qui est seul responsable des bombardements du 7 octobre.

Sans se demander bien sûr quelles sont les preuves de la culpabilité de Ben Laden et sans tenir compte du fait que l'Afghanistan se disait prête à le livrer si sa culpabilité était prouvée.

Réciproquement, les talibans trouvent dans le bombardement de Kaboul, qualifié d'acte de terrorisme, une justification pour leurs actions à venir.

Un autre principe de la propagande de guerre veut que le camp adverse soit personnifié par un de ses chefs, diabolisé.

Dans le conflit actuel Osama Ben Laden remplit à merveille ce rôle d'épouvantail, après Milosevic, Saddam Hussein ou le Kaiser allemand en 1914-18. Le leader ennemi doit toujours être présenté comme l'immonde à terrasser, le dernier des dinosaures, un fou, un barbare, un criminel infernal, un boucher, un monstre, un ennemi de l'humanité ... Le but de la guerre serait de le capturer et sa mise à terre signifierait le retour immédiat à la civilisation.

Mais il ne faut pas oublier que nombre de ces "affreux" de service, ne sont affreux qu'"ad interim". Nelson Mandela et Yasser Arafat, honorables politiciens aujourd'hui, ont un passé d'ennemi public numéro un. D'autres, comme Milosevic, comme Saddam Hussein, comme Ben Laden même, étaient il n'y a pas si longtemps des partenaires privilégiés des Etats-Unis.

Atrocités contre bavures

Un principe de guerre parfaitement appliqué dans cette guerre veut qu'on ne parle jamais que de "nobles" motivations non des motivations réelles du conflit.

Ainsi l'Occident serait intervenu contre l'Irak pour déjouer son militarisme, sauver un petit pays (le Koweït) et restaurer la démocratie. Que le Koweït soit parmi les états les moins démocratiques du monde et dont la seule constitution est le Coran, n'avait pas de place dans ce développement où il n'était jamais question des intérêts pétroliers et géo-stratégiques en jeu.

Dans l'actuel conflit également pas un mot n'est dit de ces domaines basement matériels. La position stratégique de l'Afghanistan, entre la Russie et la Chine et les intérêts pétroliers qui traversent cette région via leurs pipe-lines sont insuffisamment soulignés.

Mais l'opinion est branchée sur un "conflit de civilisation" qui verrait s'affronter notre monde "moderne et démocratique" à la barbarie intégriste et moyenâgeuse Qui, dans cette alternative, pourrait s'identifier à la deuxième cause?

Selon les principes de la propagande de guerre il est essentiel de présenter l'ennemi comme provoquant sciemment des atrocités tandis que notre camp ne peut commettre que des bavures très involontaires. Ce prin-

cipe est bien sûr appliqué actuellement.

Les Afghans sont tenus collectivement pour responsables d'un vaste massacre d'innocents, très largement médiatisé, tandis que nos "frappes" ne touchent évidemment que les terroristes avérés et épargnent les innocents ... Pour détourner les regards de l'opinion de la réalité du champ de bataille, quoi de mieux qu'une action humanitaire à coups de colis alimentaires? L'objectif de la démonstration: nous ferions la guerre de manière "chevaleresque" tandis que nos ennemis refuseraient de se plier à ces règles.

"Notre cause a un caractère sacré"

Si la guerre a un caractère sacré elle a beaucoup plus de chances d'être acceptée de l'opinion publique. Ce caractère sacré peut être pris au premier degré en tant que combat entre deux religions opposées mais il peut aussi être élargi à d'autres sacrés tels que la patrie, la démocratie, la liberté.

Dans le conflit actuel on joue sur les deux registres. Le mot "croisade" s'est échappé de la bouche de George Bush, qui ne manque pas en outre, de terminer - comme par ailleurs les talibans - ses discours par une invocation à Dieu. "God bless America". Mais la guerre est censée aussi défendre les "valeurs sacrées" de la société laïcisée et doit être le grand affrontement entre le Bien et le Mal.

Le dernier principe veut que ceux qui doutent de la propagande soient immédiatement présentés comme des traîtres, des agents de l'ennemi.

George Bush n'a-t-il pas déjà annoncé que tous ceux qui n'étaient pas avec lui étaient contre lui? La seule représentante du Congrès qui n'a pas voté la liberté pour le président de déclarer la guerre (une femme, démocrate, californienne et noire), Barbara Lee, a eu à affronter depuis son vote tant de menaces de mort qu'elle ne peut plus se déplacer que protégée par des gardes du corps. De quoi faire réfléchir ceux qui pensaient ne pas soutenir la guerre ...

Ces principes sont bien connus et après chaque guerre nous convenons que nous avons été manipulés. Mais entre deux guerres on se dit "La prochaine fois on ne m'aura plus!"

Et pourtant, lorsque la suivante arrive, nous sommes une nouvelle fois piégés.

C'est qu'il existe un principe supplémentaire qui veut que, bien sûr, précédemment, on nous a trompés. Mais que, cette fois-ci, juré promis, c'est une cause vraiment glorieuse, nos adversaires sont vraiment diaboliques et nous sommes parfaitement innocents. Cette fois-ci, c'est eux qui ont commencé.

Vrai de vrai.

Anne Morelli

commentar

Eine Staatsaffäre

Der Prozess gegen den Geiselnnehmer von Wasserbillig war kein gewöhnlicher. Fragen wirft besonders die Rolle des Staates im Geiseldrama auf.

Die Geiselnahme von Wasserbillig mit ihrem enormen Medienimpakt im In- und Ausland machte schon im Vorfeld klar, dass der Strafprozess gegen den Geiselnnehmer kein gewöhnlicher Prozess werden würde.

Zu viele Fragen waren während und nach der Geiselnahme offengeblieben. Antworten auf diese Fragen gab es auch im Prozess so gut wie nicht. Die Schuldfrage über den Angeklagten war an und für sich nur Nebensache. Für die hitzigsten Diskussionen an den sieben Prozesstagen sorgte die Rolle des Staates. Der behandelnde Psychiater des Angeklagten hatte 12 Tage vor der Geiselnahme eine Staatsanwältin über die Absichten seines Patienten informiert, wegen des Berufsgeheimnisses allerdings ohne den Patienten zu identifizieren. Die Staatsanwältin unternahm ob der unpräzisen Angaben nichts.

Kann man dem Arzt oder der Staatsanwältin eine Mitschuld an der Geiselnahme unterstellen? Im Nachhinein ist man versucht, diese Frage spontan mit ja zu beantworten. Im Nachhinein ist man halt klüger. Sollten fundamentale Rechtsprinzipien wie Arzt- oder Berufsgeheimnis bei bloßer Vermutung einer möglichen Straftat einfach so verletzt werden können? Das würde Missbräuchen die Tür weit öffnen. Rechtsstaat ade!

Im Prozess wurde sowohl seitens der Opfer als auch des Anwalts darauf hingewiesen, dass die Polizeikräfte in Wasserbillig mit Verzögerungs- und Hinhaltetaktik die Geiselnahme und damit die Leiden der Geiseln verlängert hätten.

Diskutiert wurde darüber aber nicht. Gerichtspräsident Prosper Klein blockte alle Fragen über Polizeitaktiken mit der Begründung ab, man wolle zukünftigen Gewalttätern keinen Einblick in Polizeistategien geben. Das mag auf den ersten Blick verständlich sein, kann aber auch dazu dienen, Polizeipannen aus Staatsraison zu vertuschen. Diesen Verdacht konnte der Prozess über die Geiselnahme von Wasserbillig nicht ausräumen.

Jean-Claude Wolff ist Gerichtsreporter beim soziokulturellen Rundfunk 100,7

OMC, 4e essai

En novembre devrait avoir lieu la 4e conférence ministérielle de l'OMC à Doha (Qatar). Les gouvernements européens affichent un optimisme certain. Or un échec à la Seattle paraît préprogrammé.

woxx ganz groß

Als ob man durch eine Lupe sehen würde, sah es aus, wenn man letzte Woche auf die woxx blickte. So manch einer oder eine mag sich gewundert haben, wieso das Lesen auch ohne Brille funktionierte. Nur eines kam etwas zu kurz: Die weißen Ränder um die Seiten schrumpften bis auf wenige Millimeter. Natürlich wissen wir, was Sie sich sofort gedacht haben: Dies ist wieder einer der verzweifelten Versuche der woxx, sich aus der finanziellen Misere herauszumanövrieren. Nichts als ein mieser kleiner Trick, um die staatlichen Verteiler der Pressehilfe zu blenden. Nach dem Motto: Mehr Druckfläche gibt mehr Kohle.

Stimmt aber nicht. Nicht, dass wir zu solch niederträchtigen Gedanken gar nicht erst fähig wären. Oder ganz prinzipiell niemals über einen trickigen Umgang mit Staatsknete nachdenken würden. Die vergrößerte woxx entstand ganz banal durch einen technischen Zwischenfall in der Druckerei. Überdies können wir Sie beruhigen: Das mit der Pressehilfe hätte gar nicht geklappt. Sie wird nämlich nicht an der bedruckten Fläche pro Seite, sondern am Format der Zeitung bemessen. Tipps, wie wir zu mehr Geld kommen, nehmen wir dennoch gerne entgegen.



woxx - déi aner wochenzeitung / l'autre hebdomadaire, früher: **Gréngespon** - wochenzeitung fir eng ekologesch a sozial alternativ - gegründet 1988 - erscheint jeden Freitag • **Herausgeberin:** Gréngespon soc. coop. • **Redaktion:** Karin Enser (karin.enser@woxx.lu), Robert Garcia (robert.garcia@woxx.lu), Léa Graf (lea.graf@woxx.lu), Richard Graf (richard.graf@woxx.lu), Germain Kerschen (germain.kerschen@woxx.lu), Raymond Klein (raymond.klein@woxx.lu), Ines Kurschat (ines.kurschat@woxx.lu), Muriel Prieur (muriel.prieur@woxx.lu), Bibine Schulze (bibine.schulze@woxx.lu), Armand Turpel (armand.turpel@woxx.lu), Renée Wagener (renee.wagener@woxx.lu), Danièle Weber (daniele.weber@woxx.lu) • **Karikaturen:** Guy W. Stoos • **Fotos:** Christian Mosar • **Verwaltung:** Monique Ludovicy • **Bürozeiten:** Mo - Fr 9 bis 12 und 13 bis 16 Uhr. Unterzeichnete Artikel geben nicht unbedingt die Meinung der Redaktion wieder. Die Redaktion behält sich Kürzungen vor. • **Druck:** Imprimerie COPE, Luxembourg • **Einzelpreis:** 60,- LUF / 1,49 € • **Abonnements:** 52 Nummern kosten 2.400,- LUF (Ausland zzgl. 900,- LUF); StudentInnen und Erwerbslose erhalten eine Ermäßigung von 1.000 LUF. • **Postcheckkonto:** CCPL 102654-28 (Neu-Abos bitte mit dem Vermerk "Neu-Abos"; ansonsten Abo-Nummer angeben, falls zur Hand) • **Anzeigen:** Espace Régie Luxembourg s.a. - Tel.: 26 25 75 -1 Fax: 26 25 75-75 • **Recherchefonds:** Spenden zur Unterstützung des weiteren Ausbaus des Projektes auf das Konto CCPL 24495-51 der "Solidaritéit mam Gréngespon asbl" sind stets erwünscht. Bitte keine Abo-Gelder auf dieses Konto. • **Post-Anschrift:** woxx, b.p. 684, L-2016 Luxembourg • **Büros:** 51, Av. de la Liberté (2. Stock), Luxembourg • **E-mail:** woxx@woxx.lu • **Site:** www.woxx.lu • **Tel.:** (00-352) 29 79 99-0 • **Fax:** 29 79 79